

Renan définissait la nation comme « un plébiscite de tous les jours ». Mais la volonté politique ne suffit pas à assurer l'intégration des nouveaux venus dans l'ensemble national. Dominique Schnapper constate que, malgré l'affaiblissement des grandes institutions intégratoires, la valeur identitaire de la nation a été préservée. Pour l'historien Gérard Noiriel, la notion d'identité nationale, si elle favorise l'intégration des uns, accentue aussi le rejet de ceux qui sont maintenus à l'écart du creuset. Quant à Julia Kristeva, elle voit dans l'idée nationale française « la version optimale de la nation dans le monde contemporain ».

**Autres parutions**

● **Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec**, sous la direction de Dominique Colas, Claude Emeri, Jacques Zylberberg. — Issu d'un colloque réuni à Paris en juin 1988, cet ouvrage se clôt sur une intéressante comparaison, par Jean-Louis Saurin, des politiques d'immigration de part et d'autre de l'Atlantique et sur une remarquable étude de Jean Lecca consacrée à « La citoyenneté entre la nation et la société civile » (PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui », 505 p., 280 F.).

● **Le Mythe national. L'histoire de France en question**, de Suzanne Citron. — Réédition d'un essai, paru en 1987, qui dénonce l'illusion de la France « une et indivisible », rappelle que celle-ci s'est construite par « francisation » d'un royaume plurinationnel et critique l'historiographie traditionnelle, considérée comme « une manipulation du passé par les élites au service et à l'appui des différents pouvoirs ». (Les Éditions ouvrières/Études et documentation internationales, 336 p., 120 F.)

# La nation pour La dimension communautaire

Un entretien avec la sociologue Dominique Schnapper : « Aucune nation ne peut naître d'une simple volonté politique »

« On parle beaucoup du réveil des nations, notamment en Europe de l'Est. Vous-même insistez dans votre livre sur le rôle intégrateur de la nation française à l'égard des immigrés, qui, aujourd'hui comme hier, s'assimilent finalement plutôt bien, au moins à la deuxième génération. Mais, pour faire mieux comprendre ces phénomènes, vous soulignez la différence entre deux concepts, celui d'ethnie et celui de nation. Pouvez-vous préciser le sens de cette opposition ?

— Il y a en effet une ambiguïté, sur laquelle jouent quelquefois ceux qui parlent du réveil des nations ou ceux qui reconnaissent en France l'existence d'une nation basque, corse ou bretonne. Une ethnie n'a pas nécessairement d'expression politique. Elle désigne un groupe d'individus qui ont conscience d'avoir des origines, une histoire, un destin communs et gardent la volonté d'affirmer leur unité et leur solidarité. Cette conscience peut être fondée, selon les cas, sur une religion, une langue ou une culture communes.

— Ce que les anthropologues appellent aujourd'hui « ethnie » était appelé « nation » avant la Révolution : on parlait de la nation picarde ou de la nation flamande. Depuis la Révolution, la « nation » désigne une forme politique. Elle ne correspond jamais tout à fait à une ethnie, elle peut regrouper plusieurs ethnies ou bien ne rassembler qu'une partie d'une ethnie. La seule exception concerne le Japon, où ethnie et nation se confondent. En Europe, les ethnies sont tellement mêlées qu'il serait impossible de reconstruire un ordre politique en organisant chaque ethnie en nation. C'est ce qu'on a essayé de faire en 1918 et l'on a créé autant de minorités qu'on en a supprimé.

— Comment se fait-il que la France ait réussi à constituer une nation à partir de ses « ethnies » et qu'elle parvienne aujourd'hui encore, selon vous, à assimiler des populations étrangères, alors que d'autres pays d'Europe — l'URSS ou la Yougoslavie, par exemple — sont au contraire menacés d'éclatement ?

— On a coutume d'opposer la conception « politique » de la nation, qui serait la conception française, à la conception « ethnique » ou communautaire, qui serait celle des Allemands. Cette opposition est idéal-typique. Les formes concrètes de la nation comportent à la fois un projet et une organisation politiques et une adhésion de type communautaire, même si, selon les pays, l'accent est plus ou moins mis sur l'une ou l'autre dimension. La France est née d'une volonté politique, poursuivie tout au long de la monarchie et des républiques, mais les responsables ont beaucoup travaillé à lui donner aussi une dimension communautaire, en s'efforçant de diffuser la même culture, la même langue, les mêmes références historiques, les mêmes mythes fondateurs. Selon l'historien américain Eugen Weber, la construction de la nation française ne s'est vraiment achevée qu'au début du vingtième siècle. D'autre part, la Révolution a permis de réconcilier l'idée nationale et l'ambition universelle : le patriotisme français pouvait se penser et se vivre comme celui des droits de l'homme. C'est de toute cette tradition politique que la France garde encore son pouvoir « assimilateur ».

— La construction de la nation américaine ne constitue-t-elle pas aussi une réussite exemplaire ?

— Les États-Unis se sont constitués en nation à partir d'un projet politique : construire une nation libre, donner naissance à un homme nouveau débarrassé des liens pesants des vieilles sociétés européennes. La construction nationale est d'un autre type qu'en France. Le consensus politique, dans lequel le respect de la Constitution joue un rôle essentiel, laisse subsister les groupes d'origine nationale sous la forme de communautés culturelles ou de groupes ethniques. La France, elle, s'est construite autour d'un projet unitaire. Les États-Unis sont nés de l'immigration, mais le creuset américain et le projet politique ont permis que se crée une véritable nation.

« Une valeur identitaire »

— Peut-on considérer, à l'inverse, la construction de la nation soviétique ou celle de la nation yougoslave comme des échecs ?

— Je ne suis pas spécialiste de l'Europe de l'Est. Mais l'URSS s'est construite autour du projet communiste, mis en application par le parti. À partir du moment où il a fait la preuve de son échec, où les peuples perdraient la foi dans le parti et le dogme communiste, l'unité de l'URSS était menacée. D'autant plus que les Républiques baltes, par exemple, ont été elles-mêmes constituées en nations, au sens politique du terme, entre 1918 et 1939. Il y a une différence essentielle entre un projet politique de type totalitaire et un projet national démocratique, comme en France et aux États-Unis. En Yougoslavie, le projet unitaire est aussi très récent. Les véritables identités collectives sont au niveau des provinces, serbe, croate, etc., qui se sont toujours opposées avec violence. Mais, là non plus, on ne peut pas construire une nation avec chaque ethnie.

— La question se pose aussi au Proche-Orient, où les nations ont été établies par l'ancien colonisateur dans des frontières largement artificielles.

— Les frontières ne sont jamais « naturelles », elles sont toujours le produit d'une histoire. Mais il est vrai que certaines frontières nationales sont refusées par les ethnies avec une passion particulière. C'est le cas des Kurdes, qui ont un sentiment fort de leur histoire et de leur identité et qui sont divisés entre trois nations, l'Irak, l'Iran et la Turquie. Au Liban, la coexistence des communautés imposée par la Constitution n'a pas survécu aux tensions internes et aux pressions externes. Israël est devenue une nation en intégrant des populations objectives-ment très diverses, mais qui entendaient prolonger ensemble l'histoire du peuple juif. Les guerres et le danger ont ensuite renforcé le sentiment national. Les Palestiniens, eux, ont acquis un sentiment national forgé par leur lutte contre Israël.

— Revenons à la France et à son pouvoir intégrateur, qui manifeste, selon vous, la force de l'idée nationale, à la fois comme volonté politique et comme sentiment communautaire. N'assisté-t-on pas à un affaiblissement de cette idée, à mesure que sont ébranlées les grandes institutions qui assuraient cette intégration : l'école, l'armée, l'Église, etc. ?

— Les grandes institutions par lesquelles s'était constituée et maintenue la nation sont remises en question, parce que les modes d'intégration des sociétés modernes ont évolué. L'intégration n'est plus seulement le produit de la conformité des compor-

tements individuels aux normes imposées par les institutions nationales. Elle est d'abord fondée sur le partage des mêmes valeurs et l'invention commune de modèles et de comportements. Ce mode d'intégration risque de laisser désocialisées toutes les populations qui n'ont pas les moyens socialement constitués de participer à l'élaboration de la vie collective. Il suppose que soit profondément intériorisés les sens et la valeur des normes communes. Il risque toujours d'exclure les individus les plus modestes.

— Vous faites vous-même observer, dans votre livre, que le lien social qui est au fondement de la nation française est désormais, aux yeux de beaucoup de Français, de nature plus économique que politique, puisqu'il repose sur la collaboration professionnelle et la protection sociale. N'est-ce pas une autre cause d'affaiblissement de la nation ?

— Le développement écono-

mique et la protection sociale sont un succès indéniable des sociétés européennes, mais ils comportent un effet pervers pour la nation elle-même, si l'activité économique absorbe les ressources et les énergies aux dépens de la volonté politique. Malgré tout, la nation reste le lieu privilégié de la légitimité politique. Elle garde aussi une valeur identitaire, elle incarne la mémoire collective et la continuité historique. L'Europe ne l'a pas remplacée dans ce rôle. C'est au niveau national — pas au niveau européen — que se traduit le besoin d'expression collective. Ce n'est pas un hasard si les deux pays européens qui sont intervenus dans la guerre du Golfe, la France et la Grande-Bretagne, sont les deux plus anciennes nations européennes. Elles seules semblent avoir gardé encore une volonté politique allant jusqu'à l'engagement militaire.»

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

moins sur l'imposition de normes communes que sur « la participation des individus à l'action collective ». Cette participation est d'abord économique. « Le travail est le lieu de la véritable intégration », affirme Dominique Schnapper, qui en souligne le même coup les limites. « L'activité économique, soumise au calcul implicite ou explicite du rendement, n'instaura pas un lien social de même nature que le projet politique. »

Le projet politique, quant à lui, n'est plus ce qu'il était. Aussi Dominique Schnapper s'inquiète-t-elle de voir la citoyenneté réduite à « la participation économique et sociale » et la politique transformée en « gestion locale et quotidienne ». Mais elle constate en même temps, pour s'en réjouir, que « la valeur identitaire » de la nation a été préservée. C'est ce qui explique, selon l'auteur, l'échec des mouvements régionalistes, mais aussi l'intégration réussie des jeunes Français d'origine immigrée.

La conclusion de cette étude originale et stimulante est en effet plutôt optimiste : la France a assuré avec succès l'« acculturation » des étrangers, dont l'auteur souligne qu'ils ont été non des victimes passives mais « les acteurs d'une dynamique sociale à laquelle ils ont contribué ». Ils ont ainsi fait leur l'idée française de la nation, laquelle « a pour principe et pour finalité la participation de tous les gouvernés à l'Etat », selon la définition de Raymond Aron, auquel Dominique Schnapper, sa fille, a dédié son livre.

« Tout individu a droit à une nationalité »

Comment et pourquoi le « national » est-il devenu « un enjeu social fondamental dans le monde moderne » ? Cette question est l'une de celles qu'examine avec minutie l'historien Gérard Noiriel, en prenant pour objet principal de son étude non pas les immigrés au sens large, comme dans son précédent livre, *Le Creuset français*, paru il y a trois ans, mais les réfugiés, c'est-à-dire les demandeurs du droit d'asile. A la différence du travailleur étranger, qui continue de dépendre de son propre pays, le réfugié est « un infirme du national », puisqu'il a perdu « la protection de son Etat d'origine ». Aussi ressent-il plus que d'autres ce que l'auteur appelle « la tyrannie du national ».

Cette tyrannie s'est établie, selon lui, à la fin du dix-neuvième siècle, au moment où s'est mise en place dans la plupart des pays industrialisés une politique protectionniste. « En même temps que l'Etat commence à s'ingérer dans la vie économique et sociale, explique-t-il, s'opère un puissant processus d'intégration nationale. » Outre le Parlement, la presse populaire et l'éducation, dont le rôle



XAVIER LAMBOURIS/MEIUS

« Si je savais quelque chose qui me fût utile, et qui fût préjudiciable à ma famille, je la rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose utile à ma famille et qui ne fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie, et qui fût préjudiciable à l'Europe, ou bien qui fût utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je le regarderais comme un crime » (Montesquieu).

## L'amour de la patrie

L'apparition et le développement du sentiment national en France

LES IDOLES DE LA TRIBU L'essence morale du sentiment national de G.M. Tamas. Traduit du hongrois par Georges Kassaï, Arcantère, 240 p., 150 F.

Parmi les philosophes de l'« autre Europe », G.M. Tamas occupe une place particulière. Arrivé au milieu des années 70 à Budapest de sa Transylvanie natale, Tamas est parmi les auteurs de la maturation qui se développe en Hongrie. Certes, aucune comparaison possible entre la Roumanie, où règne le « Génie des Carpates », et le régime de Janos Kadar, et le régime d'« autarcie » de l'« Etat socialiste ». Mais le brillant intellectuel polyglotte et cosmopolite, familier des milieux de la gauche par ses liens parentaux, dérange les dirigeants. D'où ses démêlés avec les autorités et son engagement politique : G.M. Tamas est parmi les fondateurs de l'Association des démocrates libres (SZDSZ), devenu, en 1990, un des principaux partis de la Hongrie post-communiste... et aujourd'hui le chef de file de l'opposition parlementaire du gouvernement de centre-droit. Membre de l'Assemblée nationale, professeur à la faculté de droit de l'université de Budapest, les lecteurs et surtout les téléspectateurs apprécient ses prises de position originales sur tous les sujets de l'actualité nationale et internationale.

Son dernier ouvrage est une réflexion sur l'origine, l'essence et les ferments idéologiques du sentiment national. Réhabiliter une morale universelle mieux garante de libertés minimales est l'ambition du livre, qui s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'Europe centrale et orientale. Cette « méditation philosophique sur l'origine, l'essence et les effets du sentiment national dans le déploiement de la modernité au-delà de l'Autriche », écrit son préfacier Claude Karnoouh, est particulièrement sévère avec le passé historique de cette partie du Vieux Continent.

Pour affirmer qu'aucun pays appartenant à l'empire autrichien, russe et turc ne peut s'enorgueillir de réalisations culturelles d'une certaine importance, exception faite de quelques rares cas ou de quelques brèves périodes d'éclat. Il affirme, par ailleurs, qu'en 1914 les nations qui composaient la monarchie austro-hongroise étaient psychologiquement

# inclure ou exclure ? Une idée fragile et libre

Mise en cause par les nationalismes blessés, la « nation à la française », héritière des Lumières est un exemple qui reste encore à accomplir

par Julia Kristeva

En France, où le ridicule tue, le nationalisme est de mauvais goût, et le patriotisme franchement tocard. Cependant, l'étranger éprouve plus fortement qu'ailleurs le mépris et le rejet que lui inflige une civilisation sûre d'elle-même et d'autant plus contractée qu'elle se sent humiliée par la suprématie américaine, la compétition allemande et l'« invasion » maghrébine. Après l'Irak, le Koweït, l'Amérique, la Roumanie, l'Albanie et quelques autres, sans compter les immigrés dans nos quartiers, la France se replie sur son « quant-à-soi », discrète mais soucieuse d'affirmer ses valeurs. La nation n'est pas morte, et qui l'en blâmera ?

Devant la renaissance de l'esprit national français, et sans ignorer ni ses dangers ni la difficulté de vivre en étranger en France, j'admire néanmoins qu'il existe une idée nationale française qui peut constituer la version optimale de la nation dans le monde contemporain. A l'opposé de « l'esprit populaire » (Volkgeist), dont on fait remonter les origines aux ambiguïtés du grand Herder et qui, mystique, s'enracine dans le sol, le sang et le génie de la langue, l'idée nationale française, qui s'inspire des Lumières et s'incarne dans la République, se réalise dans le pacte juridique et politique des individus libres et égaux.

Grâce à la traduction fidèle de Georges Kassaï, cette autocritique d'Etat et de communicateur résolument cosmopolite et « branché » fera mieux comprendre les réalités d'aujourd'hui dans cette partie de l'Europe en reconstruction.

En outre, son caractère « contractuel » sur lequel beau-

coup ont insisté, n'épuise pas ses particularités. L'idée nationale française me semble posséder deux autres qualités qui la rendent singulièrement actuelle : elle est transitionnelle et elle est culturelle.

« Si je savais quelque chose qui me fût utile, et qui fût préjudiciable à ma famille, je la rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose utile à ma famille et qui ne fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie, et qui fût préjudiciable à l'Europe, ou bien qui fût utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je le regarderais comme un crime. » Cette phrase de Montesquieu, qui devrait être gravée et commentée dans toutes les écoles, indique bien une série d'ensembles qui, de l'individu à la famille, du pays à l'Europe et au monde, respecte le particulier si, et seulement si, il s'intègre dans un autre particulier, de grandeur supérieure, mais qui à la fois garantit l'existence du présent et l'élève au respect de nouvelles différences qu'il aurait tendance à censurer sans cette logique.

La nation comme série de différences exige, par conséquent, une mise en valeur des droits particuliers (ceux des individus, avec leurs singularités comportementales ou sexuelles ; ceux des familles, avec les nouvelles formes de cohabitation ou de non-cohabitation des couples ; ceux des ethnies, avec leurs mœurs, croyances, religions) tout autant que leur translation dans l'ensemble laïque de la nation, où ces différences, reconnues, cèdent cependant devant l'« intérêt général », l'« esprit général » cher à Montesquieu.

Ouverte donc en aval, une telle nation transitionnelle est ouverte aussi en amont vers des ensembles pour autant une idée, encore moins une réalité déjà accomplie, achevée, qu'il s'agirait simplement de réaliser ou de propager. Elle reste à construire, en accord avec les impératifs modernes de la France et du monde.

« L'objet transitionnel — fétiche indispensable à tout enfant et qui se condense sa propre image en devenant avec celle de sa génitrice dont il commence à se détacher — constitue cette zone de

jeu, de liberté et de création qui garantit notre accès à la parole, aux désirs et aux savoirs. Il existe des mères (mais aussi des « matricies » ou des « patricies ») qui empêchent la création d'un objet transitionnel ; il y a des enfants qui ne peuvent pas s'en servir. En contrepoint à cette constatation psychanalytique, pensons la nation transitionnelle qui offre son espace identitaire (donc rassurant) autant que transitif ou transitoire (donc ouvert, désinhibant et créatif) pour les sujets modernes : individus irréductibles, citoyens susceptibles et cosmopolites en puissance.

Soudée par la culture et ses institutions — des écoles bénédictines et jésuites à l'école républicaine, de l'Académie française au Collège de France, du culte rhétorique aux prix littéraires, — la nation à la française est un organisme hautement symbolique. L'art et la littérature sont les indices de reconnaissance auxquels s'identifie le plus modeste des citoyens.

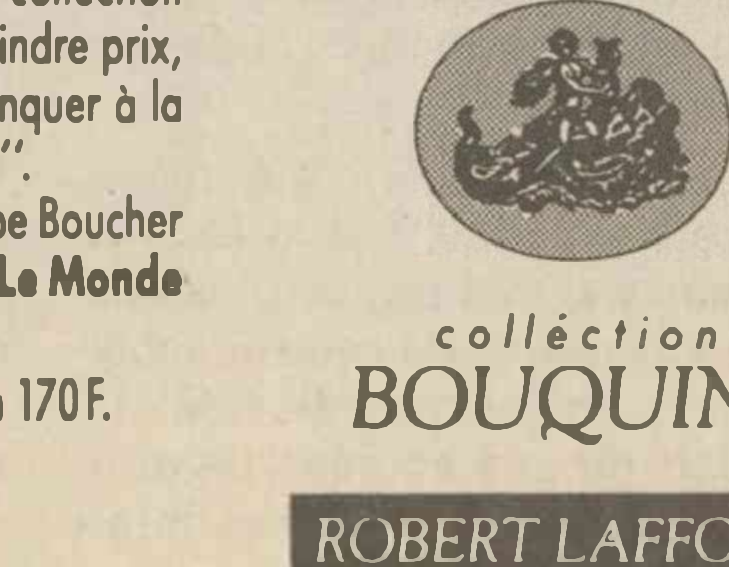
« On peut craindre, en effet, qu'une période de préention nationaliste et de conflits entre des nations sacrilésées menace certaines parties de l'Europe et surtout les pays dits en voie de développement. La nation contractuelle, transitionnelle et culturelle à la française n'en restera pas moins un objectif que la société française a désormais la maturité économique et politique d'élaborer pour elle-même, mais aussi de maintenir vivante pour le reste du monde. A plus tard ? Pourquoi pas. Qu'il soit permis à une étrangère de partager cet espoir.

L'autodépréciation et la haine de soi

L'esprit critique des intellectuels français excelle souvent dans l'autodépréciation et la haine de soi. Quand ils ne se prennent pas eux-mêmes pour cible en proclamant leur propre mort, c'est la tradition nationale et tout spécialement les Lumières qui deviennent leur objet privilégié de démolition.

Le droit d'intégration des étrangers est un droit de participation à cette nation. Les Français de souche n'en ont pas conscience ? Il convient de leur restituer, au besoin de la créer, à partir de la tradition et de sa nécessaire transformation par l'actualité. Est-il sûr que les étrangers eux-mêmes qui demandent l'« intégration », connaissent et apprécient cet « esprit général français » dans lequel ils semblent souhaiter prendre leur place ? Quels bienfaits personnels, symboliques, politiques attendent-ils de la nation française ? Il n'est pas exclu que les avantages « abstraits » de l'universalisme français s'avèrent supérieurs aux bénéfices « concrets » d'un tchador, par exemple. En tout cas, commençons par poser la question, ai-je écrit à Harlem Désir (1), sans fausse humilité de la part des accueillants, et sans fausse surestimation des vertus des immigrants.

Car, entre étrangers que nous sommes tous (en nous-mêmes et par rapport aux autres), cet échange pourra amplifier et enrichir l'idée française de la nation. Idée fragile et cependant d'une liberté incomparable, qui se trouve aujourd'hui mise en cause par les nationalismes blessés, donc agressifs, de l'Est et de la Méditerranée ; mais qui pourrait être, demain, un recours dans la recherche de nouvelles formes de communautés entre individus différents et libres.



RIEN NE VAUT UN BON "BOUQUIN" POUR VIVRE L'ACTUALITÉ A LA LUMIÈRE DE L'HISTOIRE.





"Grâce soit rendue à cette collection Bouquins qui donne à lire et à moindre prix, les écrivains... qui ne peuvent manquer à la bibliothèque d'un homme honnête".

Philippe Boucher  
La Monde

De 1000 à 1800 pages, de 100F à 170F.

BOUQUINS  
ROBERT LAFFONT

(1) Voir la revue *l'Infini*, n° 33, qui présente des textes critiques des intellectuels de l'Est sur la « catstroïka » (Gallimard).

(2) Lettre ouverte à Harlem Désir (Rivages, 1990).

► Signalez la sortie en poche de « Folio-essais », n° 1561 du livre de Julia Kristeva et de son échange pour amplifier et enrichir l'idée française de la nation. Idée fragile et cependant d'une liberté incomparable, qui se trouve aujourd'hui mise en cause par les nationalismes blessés, donc agressifs, de l'Est et de la Méditerranée ; mais qui pourrait être, demain, un recours dans la recherche de nouvelles formes de communautés entre individus différents et libres.